



cesfa

L'école d'ingénieurs du cesi
“La référence en apprentissage”

Ingénieur BTP par l'apprentissage

Diplôme d'ingénieur habilité par la
Commission des Titres d'Ingénieur

Membre de la Conférence
des Grandes Ecoles



20 ANS
D'EXPÉRIENCE
DANS
L'APPRENTISSAGE

ei.cesi
école
d'ingénieurs



Des ingénieurs capables d'organiser, coordonner, diriger...

... la préparation et l'exécution d'une opération de BTP

Maîtrise du projet, de la réponse à l'appel d'offres à la réception par le client

Planification, pilotage, organisation, coordination des travaux

Responsabilités humaines, techniques, financières et commerciales

Ouverture à l'international : période professionnelle à l'étranger (mission ou stage de deux mois ou plus)



Les entreprises partenaires

- Filiales des grands groupes du BTP,
- PME du Bâtiment et des Travaux Publics,
- Entreprises d'Ingénierie et de Maîtrise d'œuvre,
- Entreprises industrielles (direction des travaux),
- Organismes publics, parapublics, collectivités territoriales.

Une formation en alternance

pour une intégration progressive dans l'entreprise

L'alternance...

L'entreprise embauche un technicien supérieur sous contrat d'apprentissage de 3 ans, le rémunère sur la base salariale prévue par la législation et confie sa formation au Cesfa, dans le cadre d'un partenariat contractualisé.

Les spécificités de l'alternance au Cesfa :

- un double tutorat : un tuteur en entreprise qui intègre son apprenti(e), lui confie des missions, évalue son évolution et au centre de formation par un ingénieur-formateur qui suit de près la progression de chaque apprenti(e) ;
- une pédagogie axée sur le projet, la mise en situation et la prise de responsabilités ;
- une évaluation conjointe entreprise et Cesfa sur la base d'objectifs définis dans un projet de formation tripartite.

...une valeur ajoutée pour l'entreprise

Les conditions pour intégrer la formation

Les candidat(e)s doivent être :

- âgé(e)s de moins de 26 ans,
- titulaires d'un bac+2 : DUT Génie Civil, BTS Bâtiment ou Travaux Publics, EEC, ou équivalent,
- pré-sélectionné(e)s par le Jury des Etudes du Cesfa après des épreuves de sélection sous forme de tests écrits et d'un entretien individuel conduit avec la participation de professionnels d'entreprises,
- recruté(e)s par une entreprise validée par le Cesfa qui s'engage à signer un contrat d'apprentissage.

Les fonctions occupées

- Conducteur de travaux
- Ingénieur Travaux
- Ingénieur Projet
- Ingénieur d'Affaires
- Ingénieur d'Etudes...

Programme

Tronc Commun

- **Sciences fondamentales** **353 heures**
Mathématiques, statistiques, sciences physiques appliquées au BTP
- **Sciences et techniques de l'ingénieur** **280 heures**
Economie et gestion financière, informatique, conduite de travaux et technologie
- **Organisation et gestion industrielles** **504 heures**
Organisation et gestion de chantier, management des ressources humaines, gestion de projet
- **Gestion de l'information et de la communication** **300 heures**
Formation linguistique, techniques de communication écrites et orales
- **Mission et entreprise** **113 heures**
Projets divers, alternance en entreprise, PFE...

Options (250 heures)

- Bâtiment
- Travaux publics
- Ingénierie de projets
- Travaux ferroviaires
- Construction durable

« Il faut développer l'apprentissage, une voie d'excellence »
Fédération Française du Bâtiment

« Nous avons l'objectif de doubler le nombre d'apprentis en 5 ans »
Fédération Nationale des Travaux Publics

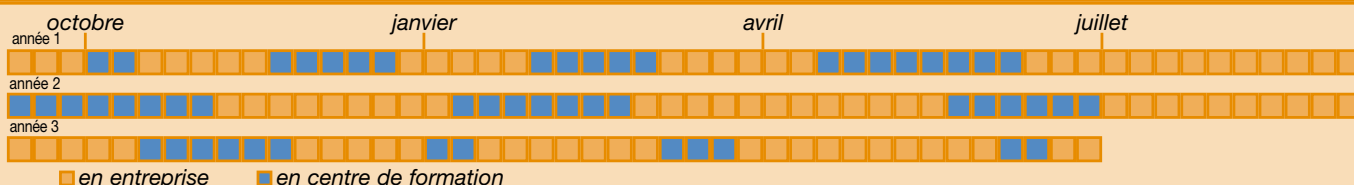
« Choisir l'apprentissage, c'est puiser dans un nouveau vivier de jeunes collaborateurs compétents, expérimentés, formés à leur métier » Fédération Syntec

« L'apprentissage, l'autre voie de formation des ingénieurs » Le Moniteur



L'entreprise au coeur de la formation

90 semaines en entreprise



54 semaines en centre de formation

Contact

Cesfa - centre de Paris

93 boulevard de la Seine - BP 602
92006 Nanterre cedex
tél. 01 55 17 80 10
cesfa@cesi.fr

www.eicesi.fr

www.cesfa-btp.com

Le Cesfa en bref

Diplôme habilité depuis 1994

Total des ingénieurs diplômés
(à fin juin 2009) **601**

Apprentis-ingénieurs en cours
de formation **435**

Entreprises partenaires **400**

dont situées en Ile de France **55%**

Taux de placement dans les 2 mois
suivant la sortie **100%**

L'école d'ingénieurs du cesi

Pionnière en matière de formation d'ingénieurs par l'apprentissage, l'ei.cesi est également la première école en France en volume, avec plus de 500 apprentis diplômés ingénieurs chaque année.

Elle propose :

- Des formations d'ingénieurs généralistes ou de spécialité, en formation continue ou par l'apprentissage (soit 9 cursus différents), toutes habilitées par la Commission des Titres d'Ingénieur.
- Des Mastères Spécialisés dans 11 spécialités différentes, notamment dans le domaine du BTP, labellisés par la Conférence des Grandes Ecoles.

L'ei.cesi c'est aussi :

12 centres régionaux, tous certifiés ISO 9001 ■ Aix-en-Provence ■ Angoulême ■ Arras ■ Bordeaux ■ Lyon ■ Montpellier ■ Nancy ■ Paris ■ Pau ■ Rouen ■ Saint-Nazaire ■ Toulouse et **un centre associé en Espagne** (IMH à Elgoibar)

Plus de 2600 élèves en formation

Plus de 900 élèves ingénieurs diplômés chaque année, par la voie de la formation continue et de l'apprentissage

400 Mastères Spécialisés, labellisés par la Conférence des Grandes

Ecoles, délivrés chaque année en France, en Algérie et en Allemagne

220 salariés dont **80 formateurs** permanents

750 intervenants tous experts dans leurs domaines

Des accords nationaux et internationaux avec **de grandes entreprises et des universités renommées**

Des partenariats avec les branches professionnelles notamment l'UIMM dans le cadre des ITI

Un réseau de **15 000 ingénieurs cesi et mastériens**.

A la demande de grandes entreprises du BTP et avec l'accord des organisations professionnelles, le cesi crée en 1990 une formation préparant à la fonction d'ingénieur Tous Corps d'Etat.

Le 4 octobre 1994, la Commission des Titres d'Ingénieur habilite le cesi à délivrer le diplôme d'ingénieur Bâtiment par la voie de l'apprentissage.

En 1998, le cesi s'associe avec l'ESTP pour créer le Cesfa, association loi 1901 fondée pour gérer le CFA (Centre de Formation d'Apprentis), avec le soutien du Conseil Régional d'Ile-de-France.

Le cesi est l'opérateur pédagogique du Cesfa dans le cadre de l'école d'ingénieurs du cesi.



 **ile de France**

